

Compétences	Descriptif	Modalités d'évaluation et production attendue de la part du candidat	Critères d'évaluation
C1. Analyser les missions d'un référent de parcours dans une organisation de travail et légitimer son action	<p>Examiner le contexte réglementaire, politique et sociétal de mise en œuvre de la fonction de référent de parcours en santé-social.</p> <p>Etudier une organisation et ses impacts sur la fonction de référent de parcours.</p> <p>Légitimer l'action du référent de parcours en argumentant sur les enjeux et les objectifs de sa mission.</p>	<p>Dossier de pratique professionnelle composé de différentes parties à partir d'une situation réelle, avec validation préalable du choix de la situation par le partenaire et accord écrit de la personne accompagnée ou de son représentant légal.</p> <p>On attend du candidat qu'il réalise dans cette première partie un compte rendu d'un travail personnel présentant, dans le cadre de sa fonction de référent de parcours :</p> <p>→ la présentation de son cadre organisationnel d'intervention.</p> <p>→ l'exposé du contexte réglementaire et sociétal de la situation présentée : exemple le cadre légal en adéquation avec la situation de la personne (protection de l'enfance, inclusion, ...)</p> <p>→ la formalisation des enjeux et objectifs relatifs à sa mission.</p>	<p>Critère C1.1 : Le contexte réglementaire et sociétal de mise en œuvre de la fonction de référent de parcours est détaillé et en adéquation avec la situation présentée.</p> <p>Critère C1.2 : La fonction du référent de parcours est explicitée au regard de l'organisation dans laquelle elle se situe.</p> <p>Critères C1.3 : Les enjeux et objectifs de la mission de référent de parcours sont décrits de façon contextualisée : le candidat adapte son argumentation au cas qui est présenté.</p>
C2. Établir conjointement avec une personne accompagnée le diagnostic de sa situation, afin d'identifier ses attentes et ses besoins dans le but de définir les objectifs de son projet.	<p>Recueillir les informations essentielles de la situation de la personne accompagnée</p> <p>Synthétiser les informations recueillies dans un document écrit afin d'établir avec la personne accompagnée un diagnostic de sa situation</p> <p>Identifier avec la personne accompagnée ses attentes et ses besoins et les prendre en compte pour définir le projet</p>	<p>Dossier de pratique professionnelle.</p> <p>On attend du candidat qu'il réalise dans cette deuxième partie un compte-rendu d'une situation réelle présentant :</p> <p>→ la démarche de validation préalable du choix de la situation par le partenaire et accord écrit de la personne accompagnée ou de son représentant légal.</p> <p>→ la situation de la personne accompagnée rédigée de façon synthétique (ex : histoire de vie, compte-rendu, conditions de vie, etc.).</p> <p>→ la prise en compte des attentes et besoins de la personne accompagnée.</p>	<p>Critère C2.1 : L'exposé de la situation de la personne est rédigé de façon synthétique et intègre les informations essentielles sur la situation de la personne.</p> <p>Critère C.2 Le diagnostic de situation de la personne avec ses attentes et ses besoins est élaboré avec la personne accompagnée</p> <p>Critères C2.3 Les objectifs du projet de la personne accompagnée prennent en compte tous les éléments du diagnostic de sa situation ainsi que ses attentes et ses besoins identifiés.</p>

Compétences	Descriptif	Modalités d'évaluation et production attendue de la part du candidat	Critères d'évaluation
C3. Co-élaborer des modalités d'intervention adaptées à la situation d'une personne accompagnée, en mobilisant des techniques facilitant sa participation.	<p>Mobiliser des modalités et/ou des techniques qui facilitent la participation de la personne accompagnée</p> <p>Elaborer avec la personne des axes d'intervention adaptés au diagnostic de sa situation et à ses modalités d'accompagnement</p> <p>Identifier les axes d'accompagnement permettant de définir le projet</p>	<p>Dossier de pratique professionnelle.</p> <p>On attend du candidat qu'il élabore dans cette troisième partie des modalités d'intervention présentant :</p> <p>→ les moyens mobilisés pour permettre la participation de la personne accompagnée.</p> <p>→ les axes d'accompagnement définis conjointement et adaptés aux attentes et besoins en cohérence avec la phase diagnostique.</p> <p>Le candidat justifie ses choix par une explicitation des objectifs recherchés, des circonstances rencontrées et des résultats attendus.</p>	<p>Critère 3.1 : les modalités et/ou techniques mises en œuvre dans la situation exposée, démontrent que le candidat a effectivement recherché et/ou obtenu la participation de la personne accompagnée</p> <p>Critère 3.2 : les axes d'intervention présentés sont en cohérence avec le diagnostic de situation de la personne et avec les axes d'accompagnement identifiés</p>
C4. Mettre en œuvre les différentes étapes opérationnelles du projet d'une personne accompagnée, en associant les partenaires concernés.	<p>Déterminer les objectifs opérationnels (quantitatifs et qualitatifs) du projet au regard du diagnostic préalable et en utilisant une méthode de détermination d'objectifs</p> <p>S'assurer de la faisabilité du projet en s'appuyant sur des indicateurs</p> <p>Lister les étapes de mise en œuvre du projet en utilisant une méthode de questionnement</p> <p>Associer les partenaires concernés à l'élaboration du projet en utilisant des moyens de communication adaptés</p>	<p>Dossier de pratique professionnelle.</p> <p>On attend du candidat qu'il élabore dans cette quatrième partie un projet co-construit présentant :</p> <p>→ la méthodologie du projet et sa faisabilité.</p> <p>Le candidat s'appuiera sur la méthode SMART : (Spécifique, Mesurable, Ambitieux, Réaliste, Temporel).</p> <p>→ le plan d'actions.</p> <p>Le candidat indique pour ce faire l'utilisation effective d'une méthode de questionnement (exp "QQOQCP") et les modalités d'association des partenaires aux différentes étapes du projet</p>	<p>Critère 4.1 Les objectifs quantitatifs et qualitatifs du projet sont en cohérence avec le diagnostic préalable et définis de manière méthodique.</p> <p>Critère 4.2 La faisabilité du projet est analysée en s'appuyant sur des indicateurs précis.</p> <p>Critère 4.3 : Le candidat présente toutes les étapes du projet et expose sa méthode de questionnement.</p> <p>Critère 4.4 : Le dossier démontre que les partenaires ont bien été associés à l'élaboration du projet</p>
C5. Evaluer l'évolution de la situation d'une personne accompagnée, afin de réajuster son projet, dans une démarche d'amélioration continue.	<p>Mettre en œuvre une méthode d'évaluation permettant de produire des effets positifs dans une démarche d'amélioration continue</p> <p>Choisir des modalités et/ou des outils d'évaluation favorisant la participation de la personne accompagnée</p> <p>Analyser la méthode pour la réajuster</p>	<p>Dossier de pratique professionnelle.</p> <p>On attend du candidat qu'il élabore dans cette cinquième partie des modalités d'évaluation présentant :</p> <p>→ une méthode argumentée.</p> <p>Le candidat démontre que la méthode d'évaluation est en capacité de produire un effet positif dans la démarche d'amélioration continue.</p> <p>→ la prise en compte des résultats obtenus. (Ex : adaptation, réajustement du projet, définition de nouveaux axes, amélioration des outils, ...).</p>	<p>Critère 5.1 La méthode d'évaluation mise en œuvre s'appuie sur l'utilisation et/ou la création d'outils d'évaluation efficaces qui démontrent une capacité à produire un effet positif.</p> <p>Critère 5.2 : Le choix des modalités et/ou des outils d'évaluation montre que le candidat a effectivement recherché et/ou obtenu la participation de la personne.</p> <p>Critère 5.3 : L'analyse effective des résultats de l'évaluation permet de réajuster la méthode appliquée.</p>

Compétences	Descriptif	Modalités d'évaluation et production attendue de la part du candidat	Critères d'évaluation
C6. Mobiliser un réseau de partenaires professionnels autour du projet d'une personne accompagnée, afin de s'assurer de son accompagnement global	<p>Réaliser une cartographie des acteurs d'un domaine d'intervention en santé-social sur un territoire défini.</p> <p>Choisir les partenaires pertinents sur un territoire au regard du projet d'une personne accompagnée, en identifiant leurs domaines de compétences et leurs expertises.</p> <p>Animer le réseau de partenaires professionnels en les mobilisant dans l'accompagnement de la personne pour assurer la continuité des actions.</p>	<p>On attend du candidat qu'il réalise, à partir de la situation choisie,</p> <p>→ une cartographie des partenaires associés à un domaine d'intervention, sur un territoire donné, en utilisant notamment des outils numériques (ex : tous les acteurs susceptibles d'intervenir auprès d'une personne âgée),</p> <p>→ une présentation de 2 à 3 acteurs en précisant leurs missions et expertises,</p> <p>→ une présentation de ses stratégies d'animation partenariale</p>	<p>Critère 6.1 : La cartographie proposée des acteurs sur un domaine d'intervention du territoire en santé sociale est complète et argumentée</p> <p>Critère 6.2 : Les partenaires ciblés pour le projet présenté et susceptibles d'intervenir, sont choisis avec cohérence à partir de leurs missions et de leurs expertises qui sont clairement identifiées</p> <p>Critère 6.3 : La démarche de mobilisation du réseau des partenaires est explicitée et démontre les capacités à animer un réseau autour de la personne accompagnée en assurant la continuité des actions au service du projet.</p>
C7. Communiquer auprès de représentants d'institutions impliqués, afin d'améliorer la coopération en faveur du projet d'une personne accompagnée.	<p>Argumenter auprès des institutions pour faciliter les coopérations en faveur du projet de la personne.</p> <p>Cibler les informations essentielles à transmettre pour assurer la cohérence du parcours de la personne.</p> <p>Utiliser des outils numériques de communication (ex : plateforme collaborative, réunions etc.) pour développer la collaboration avec ses interlocuteurs</p>	<p>Soutenance orale du dossier de pratique professionnelle.</p> <p>On attend du candidat qu'il :</p> <ul style="list-style-type: none"> - expose un exemple d'argumentaire déployé auprès d'une institution dans le cadre d'un projet - explicite les modalités et techniques de communication collaboratives déployées - présente à l'oral un outil de communication utilisé avec ses interlocuteurs et prouve la pertinence des outils utilisés 	<p>Critère 7.1 : l'argumentaire déployé s'appuie sur les informations essentielles de la situation de la personne et montre la capacité à convaincre une institution à coopérer en faveur de la personne</p> <p>Critère 7.2 : Le candidat montre que l'outil et les modalités de communication présentés favorisent les démarches collaboratives entre interlocuteurs</p>
C8. Réaliser une veille réglementaire, législative et opérationnelle en lien avec son champ d'activité, en mobilisant des sources fiables et actualisées, au service de l'accompagnement des personnes.	<p>Identifier des espaces et interlocuteurs ressources (services de documentation, conférences, colloques, journées d'études, recherche en ligne, plateforme ...)</p> <p>Mobiliser dans le cadre de son action globale des connaissances actualisées et adaptées à la situation de la personne pour donner du sens aux actions</p> <p>Opérer la veille en appliquant les règles et principes de la protection des données</p>	<p>Dossier de pratique professionnelle :</p> <p>On attend du candidat qu'il donne un exemple sur un sujet de son choix</p>	<p>Critère 8.1 : L'identification des espaces et personnes ressources est réalisée. Le candidat, montre qu'il mobilise des connaissances actualisées et fiables en matière de législation, de réglementation, de déontologie, de recommandations des pratiques professionnelles</p> <p>Critère 8.2 : Le candidat indique comment ses investigations de veille s'opèrent en conformité avec les principes de protection des données</p>